
Panorama de presse :

Semaine 19

Du 1^{er} au 7 mai 2026



**Samedi 2
mai 2026**



Grand Avignon

L'élection de la maire de Villeneuve au logement social crispe la gauche

Le premier conseil communautaire était consacré aux désignations dans les commissions et organismes divers. L'occasion pour l'exécutif de faire front uni avec les maires. La gauche avignonnaise a pointé du doigt le choix de la maire de Villeneuve pour représenter l'Agglo auprès du bailleur social Grand Delta.

L'élection passée, l'Agglomération ouvrait le mandat par une première séance purement administrative, ce mercredi 29 avril. Elle était consacrée aux nominations dans les commissions, syndicats mixtes, sociétés publiques locales et des organismes divers. Des désignations ficelées à l'avance par l'exécutif communautaire.

« Ce qui a présidé à ces choix, c'est tout simplement la logique d'un consensus avec les différentes communes de l'agglomération [...] On a appelé tous les maires, on a respecté la représentativité et le résultat des urnes, parce qu'il est logique de représenter de façon plus importante ceux qui ont plus largement gagné ces élections », a décrypté le président divers droite, Olivier Galzi.

Mais en découvrant la composition de ces listes, l'Insoumise avignonnaise, Mathilde Louvain, s'est empressée de dépo-



Lors de la séance du 29 avril au Grand Avignon. Photo Jean-François Garcin

ser la candidature de son camarade Oukachar Rtili, le matin même. « Il ne figure aucune personne de notre sensibilité, c'est une proposition d'ajout plus qu'une liste », a-t-elle précisé.

La méthode a visiblement agacé Olivier Galzi, échaudé par le dernier conseil municipal qui s'est prolongé jusqu'à minuit pour respecter le vote à bulletins secrets réclamé par la gauche avignonnaise. Si le vote par boîtier électronique n'a fait perdre qu'une heure au conseil communautaire, le président fulmine. « Il y a des sensibilités

politiques habituées à ralentir les débats plutôt qu'à les faire avancer. Ce sont les mêmes qu'à l'Assemblée nationale », a-t-il lancé après la séance.

Villeneuve, l'une des Villes les plus carencées en logements sociaux

Sans surprise, c'est la liste de l'exécutif communautaire qui a remporté une écrasante majorité. « À mon sens, c'est la plus représentative », a martelé le président. Offusquée que sa candidature n'ait pas été rete-

nue dans le SCoT (Schéma de cohérence territoriale), l'élue RN d'Avignon, Anne-Sophie Rigault, demande des comptes. Un brin taquin, Olivier Galzi l'invite à se rapprocher des maires RN qui n'ont pas proposé son nom. Il rappelle que sur proposition des maires, des conseillers municipaux peuvent même participer aux commissions thématiques à titre consultatif et non délibératif.

Les désignations s'enchaînent sans grand débat jusqu'à l'élection de Pascale Bories, maire LR de Villeneuve, dans les instan-

ces du bailleur social Grand Delta Habitat, le seul du Vaucluse. C'est donc elle qui sera chargée de défendre la politique du logement social de l'Agglo et pour le communiste, Rémy Blanc, ce choix interroge sur le signal politique envoyé. Car l'édile dirige « une commune qui ne respecte pas la loi SRU et qui présente un déficit important en logements sociaux », accuse-t-il.

L'intéressée défend une nomination en lien avec ses délégations et invite ses détracteurs à regarder le taux de logements sociaux sur l'ensemble de l'Agglo. Pascale Bories n'en reconnaît pas moins qu'un rattrapage est nécessaire sur sa commune, mais elle demande du temps. Le communiste Rémy Blanc insiste sur un effort partagé entre toutes les communes et l'écologiste Mouloud Rezuouli invite l'édile villeneuveoise à « défendre plus l'intérêt du Grand Avignon que de sa commune ».

D'Olivier Galzi à Jacques Demanse, l'exécutif défend l'intégrité d'une Pascale Bories sous le feu des critiques. « La tendance que vous représentez a créé une défiance vis-à-vis de la ville centre, désormais, nous assistons à un retour de la confiance de toutes les communes », a tranché le président à l'adresse de la gauche avignonnaise.

● Jean-François Garcin

LEO : les collectivités font bloc derrière Galzi

À l'occasion de son premier conseil communautaire, le nouveau président du Grand Avignon s'est offert une séance d'applaudissements pour avoir remis en selle la LEO. La gauche avignonnaise, opposée au tracé, est restée mutique. Le matin même, Olivier Galzi avait réuni les acteurs du territoire (Grand Avignon, Agglomération Terre de Provence, les maires de Châteaurenard et Rognonas, la présidente du Département de Vaucluse, la vice-présidente du Département des Bouches-du-Rhône, le représentant de la Région) pour afficher une image d'unité. Une première depuis l'arrêt du projet.

Un groupe qu'il a baptisé « pack territorial », une référence sportive, dont le but est d'afficher la fin des divisions



À l'initiative du nouveau président du Grand Avignon, tous les élus du territoire ont fait bloc autour de la LEO. Photo JFG

aux yeux de Paris.

« On a scellé ce pacte pour pousser tous ensemble sur ce dossier et cela va se traduire par une lettre au ministère des Transports, au Premier ministre et au président de la République pour expliquer en quoi

l'infrastructure qu'est la LEO est indispensable pour notre territoire. Que ce soit pour le désenclaver, pour faire vivre l'économie et pour des raisons sanitaires de conditions de vie des habitants de la Rocade », a expliqué Olivier Galzi.

Les indemnités des élus sur la table

► **Les indemnités des élus**
Le conseil communautaire a fixé les indemnités des élus, mais celles-ci étant calculées à partir d'un pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique, leur montant exact n'a pas été dévoilé et ce malgré la demande insistante de l'écologiste Mouloud Rezuouli. Vérification faite, avec un taux de 145 %, le président devrait toucher 5960 € brut par mois, les 15 vice-présidents (52,8 %) 2170 €, quant aux conseillers communautaires (5,36 %), ils recevront 220 €.

Par ailleurs, une enveloppe de frais de 8 000 € par an sera affectée au président (remboursé au réel). « Une mesure de transparence réclamée par la Chambre régionale des comptes », a

indiqué le président Galzi. Ce montant est situé dans la moyenne de la strate démographique correspondant au Grand Avignon.

► **Un collaborateur de cabinet supplémentaire**
En passant de trois à quatre collaborateurs de cabinet, le nouveau président du Grand Avignon s'est attiré les critiques de la gauche. La socialiste moriénoise, Annick Dubois, s'est interrogée sur l'opportunité d'une telle dépense alors qu'à ses yeux les compétences internes étaient largement suffisantes. Rappelant que la loi l'autorisait à en recruter jusqu'à cinq, Olivier Galzi a expliqué ce choix par la nécessité d'avoir un pilotage politique sur des dossiers structurants tel que la LEO.

Samedi 2
mai 2026

GRAND
AVIGNON

Au conseil d'agglo, une nomination irrite la gauche

GRAND AVIGNON Ce mercredi, la désignation de la maire d'une commune carencée en logements sociaux pour siéger au sein de Grand Delta Habitat a fait débat.

Les piles des boîtiers servant à voter, tombant à plat au milieu du conseil communautaire, auront peut-être suscité le moment de tension le plus palpable de la séance. Ce mercredi, se tenait le deuxième conseil du Grand Avignon sous la présidence d'Olivier Galzi, depuis son installation il y a trois semaines. Et bien que présentant un ordre du jour similaire à celui du conseil municipal d'Avignon, il aura duré trois fois moins de temps que ce dernier, qui s'est étiré jusqu'à minuit. Très technique et administratif, ce conseil d'agglo était en effet également destiné à désigner les conseillers communautaires dans les différentes commissions, sociétés publiques locales (SPL) et syndicats mixtes.

"Le pack, comme au rugby"

Des listes de "consensus politiques, où chaque commune est respectée en fonction de sa représentativité et le résultat des urnes", selon Olivier Galzi, ont été présentées par l'exécutif communautaire. Toutes ont été élues à plus de 90% des voix. Le matin même, l'élue



La 1ère vice-présidente Pascale Bories aux côtés du président Olivier Galzi. / PHOTO SANDY KORZEKWA

d'opposition Mathilde Louvain (LFI) avait déposé pour certaines commissions une liste concurrente, afin "d'acter un manque de représentativité de [sa] sensibilité politique". "Nous allons allonger les débats pour les résultats que nous connaissons", a réagi le maire de la cité des papes, toisant par-dessus ses lunettes la table des oppositions. "Ces partis sont habitués à ralentir les débats plutôt qu'à les accélérer", a-t-il fustigé à l'issue de la séance. Tout en réemployant l'une de ses métaphores favorites : "Le pack, comme au rugby" (l'expression désigne les joueurs ou

joueuses aux postes 1 à 8, aussi appelés affectueusement "les gros", Ndlr) pour symboliser la manière dont les communes de l'agglo restent "fortes, soudées et avancent vers un même objectif".

Une nomination fait débat

L'un des uniques débats de cette séance a concerné une désignation. Celle de Pascale Bories, maire (LR) de Villeneuve-lez-Avignon, pour représenter l'agglomération auprès du bailleur social Grand Delta Habitat. "On s'interroge sur le signal politique que l'on envoie en élisant à ce siège la représentante d'une commune

qui ne respecte pas la loi SRU, en étant déficitaire et pénalisée sur le logement social", a relevé Rémy Blanc (PCF), avant d'ajouter que "30 000 demandes sont en attente dans le Vaucluse". La commune s'est en effet vue infliger il y a quelques jours une amende de 364 000 euros sur son budget 2026 par le préfet du Gard, en raison d'un taux de logements sociaux limité à 12%, bien en deçà des 25% exigés par la loi SRU. Il s'agit de la deuxième sanction consécutive pour cette ville de 12 950 habitants.

"Les communes carencées doivent répondre à un double critère : celui d'être de plus de 3 500 habitants et d'être dans une agglomération de plus de 30 000 habitants, il y en a donc peu en France, justifie la principale intéressée. La loi SRU comporte de nombreuses anomalies et Villeneuve-lez-Avignon n'a pas à rougir de son taux de logements sociaux." En conclusion, elle a indiqué agir ici "au service de l'agglomération et non de [sa] ville". "De toute manière, elle n'a pas demandé cette compétence", clôture Olivier Galzi.

Sidonie DAVENEL

sdavenel@laprovence.com

**Samedi 2
mai 2026**



Zoom sur.. Les Angles



/ PHOTO DR

Le challenge Dominique-Quevieux réunit près de 300 rugbymen

La 21^e édition du challenge Dominique-Quevieux, rugbymen disparu récemment, restera gravée dans les mémoires. Près de 300 joueurs des catégories premiers pas et mini-poussins se sont retrouvés sur les terrains de l'ASPTT des Angles pour disputer, dans un excellent esprit, des rencontres arbitrées par des benjamins anglois.

Jacou a remporté le tournoi devant Bédarrides et Orange en M6 et le RCAGR est sorti vainqueur devant Saint-Gilles, Orange, Nîmes et Bagnols en M8 niveau B. En niveau A, Jacou s'est imposé devant Les Angles au cours d'une finale de haut niveau.

Devant de nombreux élus du canton, de la famille et des amis de Dominique Quevieux, Alain Sanciaume, président du RCAGR pendant de longues années, a rendu hommage à son grand frère de cœur : *"Figure emblématique du club, Domi, comme on l'appelait, était à l'origine de la création de l'école de rugby. Il fait partie de ces hommes et ces femmes qui ont inscrit à jamais une page de l'histoire de notre club."*

J.M.C.

Dimanche 3
mai 2026

"Tranquille Pinard", les vigneronns du Castelas

LES VIGNERONS SE RÉINVENTENT 1/5 La cave coopérative de Rochefort cherche depuis longtemps à se diversifier pour séduire le plus large panel de clients.

Il y a quelques années en arrière, la cave des vigneronns du Castelas faisait le pari de commercialiser un vin rouge léger, fruité et que l'on peut boire frais. Après Les Demoiselles, IGP Gard dans les trois couleurs en forme de clin d'œil à un autre Rochefort, la cuvée Tranquille Pinard, un rouge festif en vin de France est née. Un nom volontairement décalé, car qualifié un vin de pinard n'est pas très flatteur dans le langage des initiés alors que, dans le langage populaire, il représente le vin de tous les jours, celui de consommation courante. Pour information, le nom "pinard" viendrait de la déformation des abréviations que l'on pouvait lire sur les cuves bourguignonnes Pi Noir, pour Pinot noir. Aujourd'hui déclinées en blanc avec la mention "décontracté du blanc" en bas de l'étiquette, qui représente une personne affalée dans un hamac, les deux versions de cette cuvée ont trouvé leur public. Une clientèle plutôt jeune, sensible à la protection de l'environnement, et c'est pour cette raison que cette cuvée originale est bio. Mais les vigneronns du Castelas, ce sont aussi des côtes-du-rhône de belle facture dans les 3 couleurs, des Signargues (CDR rouge nommé), les crus Tavel et



Karine Ogier, présidente de la cave des vigneronns du Castelas, à Rochefort-du-Gard. / PHOTO C.C.

Lirac, sans oublier les bulles blanches des Demoiselles.

"Notre gamme couvre tous les segments du marché"

"Nous avons structuré notre gamme pour répondre à un large panel de clients, explique Karine Ogier. Nous travaillons au développement de l'export et Tranquille Pinard marche bien aux Etats-Unis. En France, nous renforçons notre réseau d'agents sur le secteur traditionnel des cafés, hôtels, restaurants, du particulier et des grossistes. Nous ne sommes pas présents en grande distribution. Nous encourageons les coopérateurs à franchir le pas du bio, mais

a minima, il faut être Haute Valeur Environnementale pour adhérer à la cave. Nous proposons des cuvées bios en côtes-du-rhône, Signargues et vin de France."

La présidente des vigneronns du Castelas, qui se réjouit que l'offre de la cave plaise : "Nous le constatons lors des salons, notamment à Wine Paris. Nos ventes en conditionné progressent et s'établissent à 20% des volumes. L'objectif est d'atteindre 50%. Notre gamme couvre tous les segments du marché et je suis d'autant plus confiante que je rencontre souvent des trentenaires qui apprécient le vin et sa culture."

Christian CONIL

Témoignages de vigneronns

Récolte en berne en raison d'une météo bousculée par le réchauffement climatique, baisse de la consommation hexagonale, marché des États-Unis chahuté par des droits de douane à taux variables, contexte mondial anxiogène, les vigneronns sont contraints de revoir leur positionnement sur les marchés pour maintenir leur activité à flot. Si certains font le choix d'élargir leur gamme pour séduire une nouvelle clientèle et plus particulièrement celle des 18-35 ans, soit 34 % de la population française, d'autres se recentrent sur le local pour fidéliser la clientèle des particuliers, misent sur l'événementiel, l'accueil au domaine en gîte, ou encore prônent l'art comme moteur de développement. Autant de positionnements qui font appel au marketing pour parler simplement du vin à ceux qui n'en maîtrisent pas les codes, mais aussi conserver les amateurs avertis avec des cuvées plus structurées. A travers 5 témoignages nous découvrirons les choix des vigneronns pour conforter leur chiffre d'affaires ainsi que ceux du Syndicat des vins de Lirac pour promouvoir l'AOC.

Lundi 4
mai 2026

Les Angles

Passerelle à 4 millions d'euros sur la RN 100 : coup d'envoi en septembre

Le projet avait été évoqué une première fois il y a plus de 40 ans. C'est désormais acté : une passerelle va être construite au-dessus de la RN100, qui reliera le village des Angles par l'ancienne route dite chemin d'Aramon, au parking relais situé au niveau du rond-point du centre commercial Leclerc. Les travaux devraient commencer en septembre, et s'achever fin 2027.

Parmi les projets portés par la communauté d'agglomération du Grand Avignon à l'horizon 2026-2027, la création d'une voie verte et d'une passerelle franchissant la RN 100, est l'un des plus spectaculaires et très attendus par les Anglois.

« Ce projet que j'ai évoqué lors de la campagne des municipales va enfin voir le jour dans le cadre du programme du développement des mobilités douces du Grand Avignon, dont c'est la compétence », précise le maire des Angles et vice-président de la communauté d'agglomération, Paul Mély. Il rappelle : « Lors de la construction de la RN 100 en 1975, une grande partie du territoire des Angles a été confisquée à la population et n'était pratiquement plus accessible. L'idée d'une passerelle avait déjà été évoquée en 1985 et abandonnée, puis en 2008 et à nouveau rejetée en raison du coût d'une telle réalisation que la commune ne pouvait pas prendre en charge. Aujourd'hui, ce beau projet entre parfaitement dans les compétences "transitions environnementales et énergétiques" de la communauté d'ag-



La passerelle franchissant la RN 100 et la voie verte permettront aux Anglois d'atteindre le parking relais et la garrigue. Illustration Société d'architecture Strates OA

glomération. De même, il s'intègre au grand projet de "réseau express vélo" du Grand Avignon, qui permettra de relier toutes les communes du territoire entre elles.»

● Une liaison douce entre le village et le parking relais ou la garrigue

Concrètement, ce projet de passerelle et de voie verte doit relier le village des Angles par l'ancienne route dite chemin d'Aramon et le parking relais situé au niveau du rond-point du centre commercial E. Leclerc. Estimé à 4 millions d'euros, le projet comprend la réalisation d'une passerelle à ossature métallique franchissant la RN 100, le tracé d'un cheminement jusqu'au parking relais et l'aménagement de deux aires de repos

de part et d'autre de la passerelle. Paul Mély précise : « Il devrait y avoir des coins ombragés, quelques tables, des bancs et un parking à vélo, de façon qu'on puisse aller se promener, marcher ou se reposer. À terme, tous les Anglois pourront l'utiliser, car il y aura une navette en site propre installée entre le parking relais et la porte Saint-Roch à Avignon, permettant une liaison rapide vers le tram. Et tout cela, en 6 minutes sans la voiture. Les Anglois pourront ainsi accéder au parking relais à pied ou à vélo et ce sera un espace de nature rendu à la population. »

Le début des travaux est programmé pour septembre prochain. Fin 2027, la passerelle devrait être en place.

● Dominique Parry

**Mardi 5
mai 2026**

Avignon

RER métropolitain : le sénateur Stanzione va rencontrer le ministre des Transports

À l'heure où le maire divers droite d'Avignon, Olivier Galzi, bataille pour relancer le contournement routier d'Avignon (LEO), le sénateur socialiste, Lucien Stanzione, s'engage dans la défense du projet de RER métropolitain pour lequel le Grand Avignon a déposé un dossier auprès du gouvernement. « Une opportunité majeure pour mieux relier nos territoires et offrir des alternatives concrètes à l'usage de la voiture », écrit-il.

Rassuré par les déclarations récentes du préfet du Vaucluse, qui voit dans le Service express régional métropolitain un complément indispensable à la LEO,

le sénateur Stanzione a sollicité un rendez-vous auprès du ministre des Transports pour connaître l'avancement du projet, le niveau d'engagement de l'État et faire avancer le dossier.

Sans attendre, l'élu devrait rencontrer Philippe Tabarot, ce mercredi 6 mai au Sénat, en marge des questions au gouvernement. Lucien Stanzione en fait une priorité pour le transport des habitants, l'économie locale et un développement plus durable du département. Ce projet consiste à renforcer les liaisons ferroviaires entre les principales communes du département et les territoires voisins.

**Mercredi 6
mai 2026**

Pompiers du Gard : un budget « de rigueur »

SÉCURITÉ

Le budget du Service départemental d'incendie et de secours du Gard atteint 146,7 M€.

Adrien Boudet

aboudet@midilibre.com

On a connu des périodes plus tendues au Sdis 30. Ce lundi, Alexandre Pissas, toujours président des pompiers gardois, a présenté le budget 2026 fraîchement voté en présence du colonel Sébastien Paletti, nouveau directeur départemental arrivé en février dernier. « À l'heure actuelle, ça ne va pas trop mal », a reconnu Alexandre Pissas en préambule devant la presse, avec un sourire en coin, évoquant un « climat apaisé ». Avant, tout de même, de dresser un tableau d'un budget forcément contraint : « Si un seul Sdis

se porte bien en France, c'est peut-être celui de la Haute-Savoie, d'où vient le colonel Paletti. À part ça, tous les autres ont des difficultés indiscutables d'ordre budgétaire. » Et d'égrèner les différentes décisions impactant les comptes du Sdis : augmentation des taux de contribution de l'Urssaf et du CNRACL (régime de retraite des fonctionnaires territoriaux), mise en place obligatoire pour l'employeur d'une participation aux frais de prévoyance des agents, impact de la loi Matras sur la prestation de fidélisation et de reconnaissance, etc.

Le budget primitif 2026, adopté par le 27 avril dernier, s'élève à 146,7 M€, soit 101,4 M€ pour le fonctionnement et 45, M€ pour



MM Pissas et Paletti, président et directeur du Sdis 30. MIKAEL ANISSET

l'investissement. « Un budget de pragmatisme et de rigueur », dixit Sébastien Paletti, qui a nécessité une aide complémentaire de 1,8 M€ de la part du département et une revalorisation des contributions communales, intercommunales et départementales de 0,82 %. « Le Sdis est contraint par une augmentation de son activité opérationnelle ainsi que par le courant, a développé Sébastien Paletti. On déclenche une intervention toutes les 8 minutes ! »

Recrutements

Dans un département historiquement peu doté en centres de secours (31 casernes et 3 centres de secours estivaux), on compte

dans le Gard un peu moins de pompiers volontaires que la moyenne nationale (2448 dans le Gard) et, pour compenser, légèrement plus de professionnels (721) que la moyenne. Cette année, pour faire face au défi opérationnel, 12 sapeurs pompiers professionnels non officiers seront recrutés en mai 2026. Les effectifs de cadre doivent aussi être renforcés. Côté matériel, 26 véhicules ont été renouvelés. Alexandre Pissas note que la location de « deux hélicoptères bombardiers d'eau ont permis de faire énormément de progrès contre les incendies naissants ». Sur la saison passée, ils ont effectué 472 largages sur 85 départs de feux.

**Mercredi 6
mai 2026**

Ils s'opposent au projet de tranche 2 de la LEO

CEINTURE VERTE La relance de la Liaison Est-Ouest par le maire d'Avignon et ses partenaires institutionnels, déclenche l'ire de l'association de sauvegarde.

Durant la campagne des municipales, Olivier Galzi avait dit qu'il prendrait son bâton de pèlerin pour aller toquer aux portes des ministères parisiens afin de faire avancer le projet de la tranche 2 de la LEO. Promesse tenue. Dès son accession à la mairie d'Avignon, puis à la tête du Grand Avignon, l'édile a relancé le projet, reconnaissant que certes le tracé n'était pas idéal, mais qu'il convenait d'avancer avant le terme de la Déclaration d'utilité publique (DUP) fin 2026.

Un "pack territorial"...

Comme il s'y était engagé, il a rencontré à la mi-avril le ministre des Transports, Philippe Tabarot. Ce dernier aurait jugé les conditions d'une reprise du projet possible à condition d'unir tous les acteurs du bassin de vie. Chose faite avec l'organisation dans la foulée d'une réunion à l'agglomération réunissant tous les partenaires directement concernés par le projet (Région, Départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, communautés d'agglomération - Grand Avignon et Terres de Provence -, communes de Châteaurenard, Rognonas et bien sûr Avignon). Un véritable "pack territorial" fondé sur "la volonté partagée de parler d'une seule voix



La tranche 2 de la LEO pourrait finalement se poursuivre jusqu'au rond-point de l'Amandier en traversant les terres agricoles de la Ceinture verte. / PHOTO JÉRÔME REY

afin de conduire la tranche 2 dans sa globalité, sans phasage, afin d'en garantir la cohérence et l'efficacité". Une manière pour le maire "d'exprimer, avec les élus présents la nécessité d'un réengagement de l'État dans le financement de cette infrastructure essentielle pour répondre aux enjeux de mobilité, de développement économique, de transition écologique et de santé publique pour un bassin de vie fortement contraint par la congestion et les flux de transit routier".

... face à une contestation affirmée

De quoi déclencher l'ire de l'association de sauvegarde de la Ceinture verte (ASCVA) qui s'oppose fermement au

projet "dont le tracé est considéré aujourd'hui comme obsolète" car débouchant au rond-point de l'Amandier, dans une zone aujourd'hui rattrapée par l'urbanisation. Selon l'ASCVA, la réalisation de l'infrastructure routière viendrait rompre "l'équilibre fragile" qui règne encore dans cette partie d'Avignon, "en fragmentant les terres agricoles, perturbant les circulations hydrauliques et artificialisant les sols". De plus, l'association souligne les limites structurelles du projet dont les bénéfices en matière de circulation "apparaissent largement surestimés." À l'instar de la Rcade Charles-de-Gaulle, "elle générerait de nouveaux flux et reproduirait les mêmes effets

en aggravant les nuisances sans apporter de solution pour la circulation".

Côté finances, l'ASCVA s'interroge sur la viabilité du projet : "Le coût de ce projet estimé à 142 M€ en 2015 dépassait déjà les 300 M€ en 2022. Cette dérive financière continue et soulève de sérieuses inquiétudes quant à la soutenabilité d'un tel investissement. Le coût au kilomètre dépasserait désormais les 50 M€ au kilomètre."

Et de s'interroger sur la pertinence de "poursuivre un investissement aussi lourd pour une infrastructure dont l'efficacité est largement contestée".

Dans ce contexte, l'ASCVA appelle à "une prise de décision responsable, fondée sur l'intérêt général et la prise en compte des enjeux environnementaux et agricoles". Rappelant être prête "à participer à toute concertation visant à construire des solutions d'aménagement durables et adaptées aux réalités locales", elle invite la municipalité "à renoncer à la relance du projet" et "à engager une réflexion collective autour d'alternatives plus respectueuses du territoire et de ses habitants".

Requête qui semble aujourd'hui n'être qu'un vœu pieux...

Philippe MÉRON

pmeron@laprovence.com

Jeudi 7
mai 2026

ROCHEFORT-DU-GARD

Le sergent Alain Chorliet honoré



La fille de Alain Chorliet, Marie-Annick, déposera une gerbe au pied de la plaque commémorative de son père. / PHOTO C.C.

Vendredi, à l'occasion de la commémoration du 8-Mai, la commune rendra également hommage à Alain Chorliet, mort pendant la guerre d'Algérie.

À l'occasion des célébrations du 8 mai 1945, l'Amicale des anciens combattants de Rochefort-du-Gard rendra un hommage appuyé au sergent Alain Chorliet, décédé en Algérie le 18 mai 1956. Originaire de Rochefort, il avait bénéficié d'un sursis pour terminer ses études avant d'être appelé sous les drapeaux pour effectuer son service militaire dans les chasseurs alpins, où il termina au grade de sergent. "Quand il a été rappelé le 1^{er} mai 1956 pour combattre en Algérie, il avait 24 ans. Il était

marié à Huguette et il avait une petite fille âgée de 5 ans, Marie-Annick. Son épouse attendait une autre enfant, Brigitte, qu'il ne connaîtra pas. Il est décédé avec 20 de ses camarades lors de l'embuscade des gorges de Palestro le 18 mai 1956", explique Antoine Belda, président des anciens combattants rochefortais qui, par cet hommage solennel, entend souligner l'atrocité des guerres : "Elles brisent les peuples et les familles." Cette commémoration, "adosée au Souvenir français, association qui s'occupe de retrouver et d'entretenir les tombes et monuments militaires en déshérence, a pour ambition de rappeler que sur les 23 196 soldats morts durant ce conflit, 11 913 étaient des appelés du contingent", conclut Alain Belda.

Christian CONIL

Jeudi 7
mai 2026

Le bailleur social Grand Delta Habitat affole les compteurs

LOGEMENT Fin avril, le premier bailleur social du département a dévoilé des résultats financiers "remarquables" à ses partenaires bancaires. Une croissance fulgurante multifactorielle qui ne doit faire oublier l'essentiel : l'humain.

Le 1^{er} janvier dernier, Grand Delta Habitat (GDH) a franchi le cap de la soixantaine en affichant une santé de fer. Soixante ans après sa création à Avignon - soit "60 ans d'audace, de vision et de fidélité à ses territoires", comme mentionné dans la plaquette de présentation de l'entreprise remise lors de la cérémonie des vœux de son président Michel Gontard -, le bailleur social s'enorgueillit de "résultats remarquables", c'est une euphémisme, et d'une "reconnaissance de premier plan, confirmant la fiabilité de son modèle" (extraits de son rapport Transparence bancaire du 28 avril 2026).

En 2025, le premier bailleur social du Vaucluse (le deuxième de la région), qui est aussi la première coopérative HLM de France, a généré "271,5 M€ de chiffre d'affaires", en augmentation de + 13% sur un an. Quant au résultat net comptable, il a bondi de 120% (!), à 21,4 M€ (contre 9,7 M€ en 2024). Une performance financière saluée par les experts, en particulier par l'agence de notation américaine S & P Global Ratings qui lui a réattribué la note de "A + stable pour le long terme" début 2026, un vrai gage de confiance pour les partenaires financiers.

Des résultats "brillants, exceptionnels"

Ces résultats "exceptionnels" (autre superlatif de circonstance) sont à corrélés avec un



Fin 2025 à L'Isle-sur-la-Sorgue, GDH a inauguré "opération" Seul sur Mars, soit "6 villas 100% autonomes en énergie, véritables prototypes de l'habitat de demain". / PHOTO JÉRÔME REY

29 441 logements et environ "30 000 locataires", dans 89 communes vauclusiennes.

impressionnant développement sur le terrain. Au 31 décembre 2025, GDH gérait 42 430 logements (3 055 supplémentaires en deux ans) occupés par 103 532 personnes, répartis dans 3 régions, 7 dé-

partements et 208 communes. Si bien que le montant des loyers hors charges a dépassé pour la première fois la barre symbolique des 200 M€, pour s'établir à 217,6 M€ (+ 12%).

Rapporté au Vaucluse (territoire où les indicateurs d'activité sont les plus élevés), cela représentait 29 441 logements, et environ "30 000 locataires", dans 89 communes. Des logements destinés à des foyers aux revenus modestes, mais aussi à des "ménages dont les revenus se situent entre ceux éligibles au logement social et ceux du marché privé" (comme à Vedène au sein de la

résidence Les Jardins d'Yvette inaugurée mi-juin 2025) ou encore à des seniors.

"Faire plus avec les mêmes moyens"

Cette croissance spectaculaire s'explique par la stratégie de la coopérative (un statut qui impose le réinvestissement de 100% des bénéfices), entre "opérations de construction neuve ou de réhabilitation du parc existant" (278 M€ investis) et "rachat de patrimoines" (137 M€). Elle repose également sur la hausse de l'indice de référence des loyers (IRL) et la baisse de la réduction de

loyer de solidarité (RLS, aide au logement pour les foyers les plus précaires), entre autres. GDH loue par ailleurs son efficacité opérationnelle : taux de recouvrement élevé, vacance maîtrisée (le taux visé pour 2026 est de 1,38%, soit environ 600 logements vacants) et bonne dynamique en accession sociale. Sans oublier des "coûts salariaux en baisse (le groupe emploie 650 collaborateurs, Ndlr) malgré une croissance du parc locatif, traduisant le faire plus avec les mêmes moyens".

"826 logements à venir dans le département"

Fort de son assise financière, GDH prévoit d'investir 355 M€ en 2026 (60 M€ de moins qu'en 2025 cependant) dont 56 M€ dans la rénovation des bâtiments. Et il vise "45 000 logements" à moyen terme, "une croissance portée par les acquisitions". Dans le Vaucluse, "826 logements (sont) à venir".

On observe souvent "un regain d'optimisme chez les sexagénaires", note le magazine Notre Temps (dédié aux seniors). Vu son bilan, GDH peut verser dans l'euphorie. Mais au-delà des chiffres, il faut espérer que le bailleur tienne l'engagement d'allier "performance humaine et financière (afin d'offrir) des logements adaptés aux besoins des territoires et des habitants". De surcroît avec "29 000 demandes" de logements sociaux en souffrance, selon la préfecture.

Benjamin JANSENS

bjanssens@laprovence.com

"Les collectivités sont contraintes par le ZAN et par leurs administrés"

Aubignan, Bédarrides, Lauris, Mazan, Robion... Pas moins de 14 communes ont été sanctionnées pour non-respect de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) dans un département avec "29 000 demandes" de logements sociaux en attente. "Les collectivités sont contraintes par le ZAN (objectif de zéro artificialisation nette, Ndlr) et par leurs administrés qui parfois veulent du logement, social ou non, mais pas à côté de chez eux, mais aussi par de fausses contraintes budgétaires en refusant les garanties d'emprunt, explique GDH. La loi (Elan) sur la gestion en flux des demandes de logements sur des territoires comme le Vaucluse est aussi un vrai frein à la construction. Hormis avec de très rares communes, nous travaillons avec les collectivités en apportant une offre globale : logements collectifs ou maisons individuelles, en location ou accession maîtrisée, aménagement et vente de lots à bâtir, gestion de syndic de copropriété. Concernant les communes carencées, la majorité d'entre elles fait des efforts. Les quelques communes qui ne le souhaitent pas font des choix différents, et nous ne pouvons que leur renouveler notre offre partenariale."

*Ce panorama de presse est réalisé avec l'autorisation du CFC (Centre français du droit de copie) pour une diffusion interne à la collectivité.
Il vous est interdit de diffuser ou redistribuer sous quelque forme que ce soit, tout ou partie de ce panorama de presse à des tiers.*

SERVICE COMMUNICATION INTERNE

06 43 96 28 74

